



Dossier de presse

Budget 2021

Ville de Bruxelles : un budget ambitieux face aux défis de la crise

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Benoit Hellings, Premier Echevin



La Ville de Bruxelles vous présente son budget 2021.

Un budget qui n'a évidemment pas été facile à établir. Le choc de la crise sanitaire n'épargne personne et certainement pas les pouvoirs locaux.

En effet, face à la crise sanitaire, les communes sont en première ligne pour compléter ou mettre en œuvre les mesures fédérales et régionales prises.

Nous utilisons tous nos leviers d'actions directs pour protéger notre population et soutenir les tissus économiques et associatifs, et ce tout en maintenant un maximum nos services à la population.

La crise a produit un choc violent sur les finances communales dont nous nous attelons à maîtriser les conséquences.

L'exercice qui a été préparé pour ce budget 2021 se divise en 2 parties.

En effet, la circulaire budgétaire 2021 stipule qu'un déficit à l'exercice propre sera toléré si la commune peut démontrer que ce déficit n'est pas structurel et résulte de l'impact de la crise.

Nous avons dès lors établi un budget ordinaire 2021 « sans Covid » et un budget ordinaire 2021 « Covid ».

Budget ordinaire 2021 sans Covid

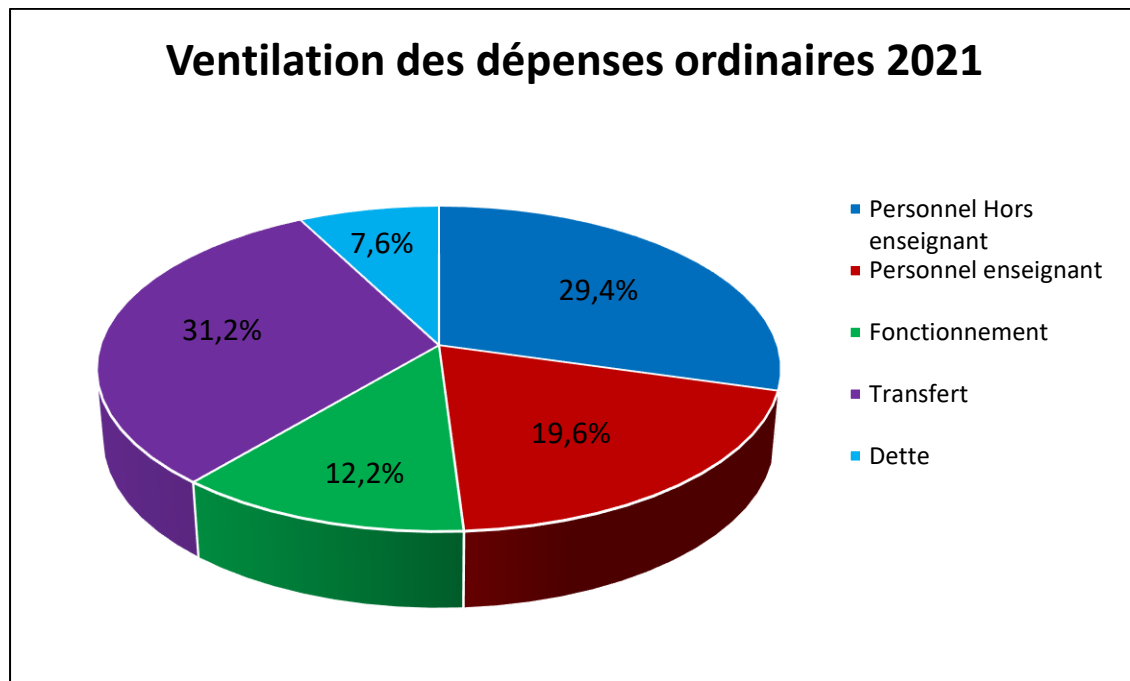
Ce budget ne prend pas en compte la charge identifiée pour répondre à la crise sanitaire.

Le budget ordinaire 2021 « sans Covid » correspond à une situation normale et projette une maîtrise des dépenses de fonctionnement, de personnel et de transferts combinés à des recettes stables.

Le budget ordinaire 2021 « sans Covid » présente un résultat budgétaire positif de 92.332,79 euros.

BUDGET 2021	
RECETTES	857.588.108,40
DEPENSES	857.495.775,61
BONI	92.332,79

Les dépenses ordinaires 2021





Les dépenses de fonctionnement, de personnel et de transfert en 2021 restent stables par rapport à 2020 et assure un fonctionnement normal des services de la Ville de Bruxelles.

Les dépenses de transfert représentent près de 31% des dépenses totales, soit 270,2 millions d'euros dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (118,1 millions).

La dotation du CPAS pour 2021 s'élève à 77,3 millions et représente un quart des dépenses de transfert (+ 1,52 %.).

Budget ordinaire 2021 « Covid »

Dans cet exercice nous avons identifié toutes les charges liées à la crise sanitaire.

En effet, si on prend en compte la charge de la crise sanitaire les dépenses dépassent nettement les recettes.

Dans ce cadre, le résultat du budget ordinaire « Covid » présente un déficit de 7,6 millions d'euros.

Les charges supplémentaires « Covid » sont :

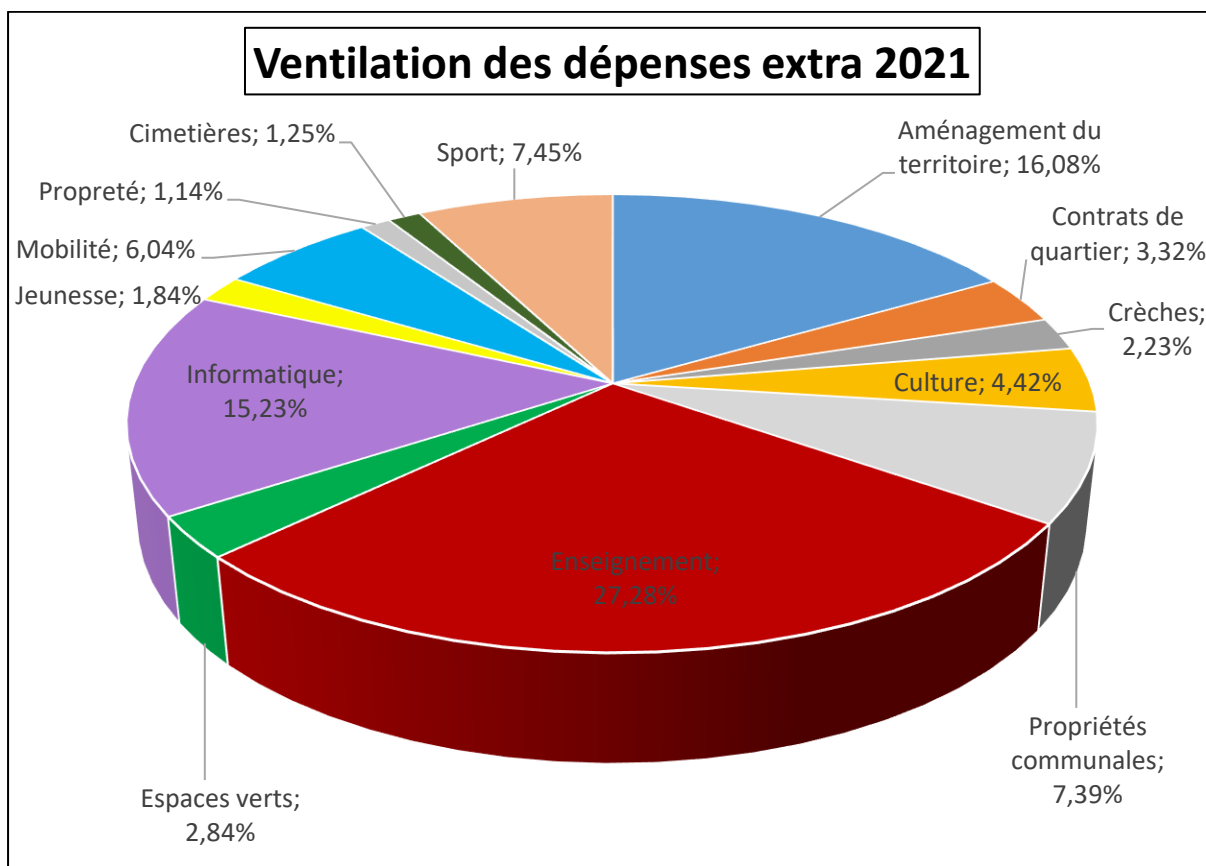
- Dépenses en matériel « Covid » = 2,2 millions d'euros
- Nettoyage supplémentaire « Covid » des écoles = 700.000 euros
- Des pertes de recettes pour un montant de 3,5 millions d'euros
- Le plan de relance

Budget extraordinaire 2021

Le budget extraordinaire reprend les projets d'investissements de la Ville.

Face à la crise économique, les investissements publics jouent un rôle très important. En effet, la nécessité de relance de notre économie passe par l'investissement public.

Les investissements réalisés par les pouvoirs locaux dans de nombreuses matières (mobilité, enfance, enseignement, vieillissement de la population, infrastructures sportives et culturelles) sont cruciaux pour favoriser le bien-être en ville et à la cohésion sociale. Ils ont également un impact positif sur l'économie en ouvrant des marchés aux entreprises et sont donc sources de création d'emplois et de richesses.





Au budget 2021, les dépenses du service extraordinaire sont inscrites pour un montant total de 168,2 millions d'euros. Les recettes prévues en investissements, en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités et en prélèvements sont de 38,8 millions d'euros ce qui porte la charge nette du budget extra à 129,4 millions d'euros.

Avec ce budget extra 2021, la Ville joue ce rôle de moteur économique en soutenant une série de projets d'investissement dont voici les principales lignes :

- Rénovation complète du Centre de Jeunes R'En Arts :

Cette année nous investissons dans la rénovation complète du bâtiment du Centre de Jeunes R'En Arts (situé au 10 rue des Renards à 1000 Bruxelles) dans le cœur des Marolles. Cette rénovation était très attendue et permettra de répondre efficacement aux besoins de notre jeunesse et aux besoins pédagogique de l'équipe pour y développer des activités extrascolaires de qualités pour les jeunes du quartier.

- Plan de rénovation des logements sociaux (Plan « Les oubliés du Climat »)

Pour la 3ème année consécutive, nous maintenons notre effort en recapitalisation des sociétés de logements sociaux de la Ville de Bruxelles (Foyer Laekenois et Logement Bruxellois). Pour rappel, beaucoup de locataires du logement social ont une facture d'énergie beaucoup plus importante que leur loyer. Dans ce cadre, nous prévoyons une enveloppe totale de 37 millions d'ici 2024 pour la rénovation énergétique des logements sociaux dans tous les quartiers de la Ville afin de diminuer les factures d'énergie des locataires sociaux.



- Petite enfance : Eco crèches

En 2021, ce sont pas moins de 20 crèches de la Ville de Bruxelles qui deviendront à leur tour des éco-crèches. Elles rejoindront les 5 crèches ayant déjà vécu cette transition en 2019 et en 2020. Pour rappel, tous les milieux d'accueil de la ville deviendront des éco-crèches endéans les 3 ans. Si cette transition en éco-crèche sur l'alimentation, la gestion des déchets, l'inclusion ou encore les jouets s'opère sans générer de surcoût ni pour la Ville de Bruxelles ni pour le portefeuille des parents, un budget d'1 million sera toutefois consacré cette année à la rénovation des bâtiments. Cette rénovation de nos milieux d'accueils a pour objectif d'assurer la qualité et la durabilité des infrastructures afin que celles-ci correspondent à l'ambition écologique de leur accueil.

- Propreté : Plan ressources

Les dépôts clandestins, les encombrants, les déchets ramassés en rue ont une valeur inestimable. Aujourd'hui, elle n'est malheureusement pas exploitée. Evacuer ces déchets, les faire traiter par d'autres coûte de l'argent à la Ville de Bruxelles chaque année. Considérer ces détritrus comme autant de ressources permettra d'extraire la richesse qu'elles renferment. Une étude inscrite au budget 2021 accompagnera la Ville de Bruxelles pour mieux organiser l'exploitation de ces déchets-ressources. Cette optimisation de la récolte et du traitement assurera une meilleure réutilisation et le recyclage de ces matières encore pleine d'intérêts.



- Mobilité : GoodMove

Le processus GoodMoveBXL se concrétise en 2021. Focalisé sur le Pentagone et inscrit dans le processus régional, de nombreuses interventions dans l'espace public sont prévues avec ce budget 21. De nouveaux marquages, de nouvelles pistes cyclables, des arceaux et box vélos, des nouveaux comptages pour objectiver les situations, des études d'aménagements pour améliorer la sécurité routière... permettront de rendre nos rues plus sûres et l'air qu'on y respire plus pur. GoodMoveBxl sera accompagné d'autres processus GoodMove dans d'autres quartiers que le seul Pentagone. Et ce afin d'améliorer la mobilité dans les différentes rues de la Ville de Bruxelles.

- Enseignement : nouvelles écoles

Les chantiers de la nouvelle école rue de la Senne et du nouveau complexe scolaire Mutsaard à Laeken ont démarré récemment. Nous avons la volonté de créer au total 500 places supplémentaires dans l'enseignement néerlandophone. Un investissement majeur pour la Ville de Bruxelles, auquel nous consacrerons une partie en 2021.

- Commerce : Plan de relance

Après avoir débloqué près de 15 millions d'euros en 2020, la Ville de Bruxelles continue d'investir dans le soutien et la relance économique dans tous les quartiers commerçants impactés par la crise du COVID 19. Ce sont près de 10 millions supplémentaires qui vont être mobilisés en 2021 dans ces actions d'attractivité, de soutien à l'activité économique, de formation aux commerçants, mais aussi dans un incubateur numérique. Comme en 2020, la Ville procédera à une évaluation des taxes en fonction de l'évolution et de la durée de la crise afin d'alléger la pression fiscale et soutenir les trésoreries.



- Soutien à Brussels Expo

Suite aux mesures de lutte contre le COVID-19 depuis mars 2020, l'ensemble des salons, des évènements, des concerts et des congrès ont été annulés ou reportés. Face à une perte totale de recettes, Brussels Expo a mis en place un plan de réduction drastique de ses coûts et a eu recours massivement au chômage temporaire. Face à cette crise, la Ville de Bruxelles a débloquer 4,5 millions d'euros afin d'aider Brussels Expo à couvrir une partie de ses coûts fixes incompressibles.

CONTACT PRESSE :

Wafaa Hammich, Porte-parole du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
Wafaa.hammich@brucity.be // 0484/870.661